



*Centre René Labusquière  
Médecine et hygiène tropicales*



## **Cours International Francophone de Vaccinologie**

### **Diplôme Universitaire de Vaccinologie**

**2011-2012**

# **STRATEGIE DE MISE EN PLACE DU CARNET DE VACCINATION ELECTRONIQUE DANS LE DEPARTEMENT DU CANTAL**

Présenté par  
DR DELPHINE RUIZ  
Née le 25/11/1974

# LE CARNET DE VACCINATION ELECTRONIQUE

- A l'initiative du Pr Koeck: [mesvaccins.net](http://mesvaccins.net)
  - Création en 2008
  - Mis en place en 2011
- Mode de fonctionnement:
  - Participation éducative du patient
  - Validation par médecin référent
- Texte officiel : rapport du HCSP du 25 Mai 2012

# Le Cantal: présentation démographique

- Département rural
- 150000 habitants environ
- Population âgée
- 502 médecins
- Déserts médicaux

# RESEAU ENVISAGE

- Structures de santé
  - CDVLMi du CH Aurillac
  - CH Mauriac et St-Flour
  - Médecins généralistes
  - Pharmacies



CENTRE DE VACCINATION ET  
DE LUTTE DES  
MALADIES INFECTIEUSES



**SANTÉ** ■ les pharmaciens en colloque sur le devenir de leur profession

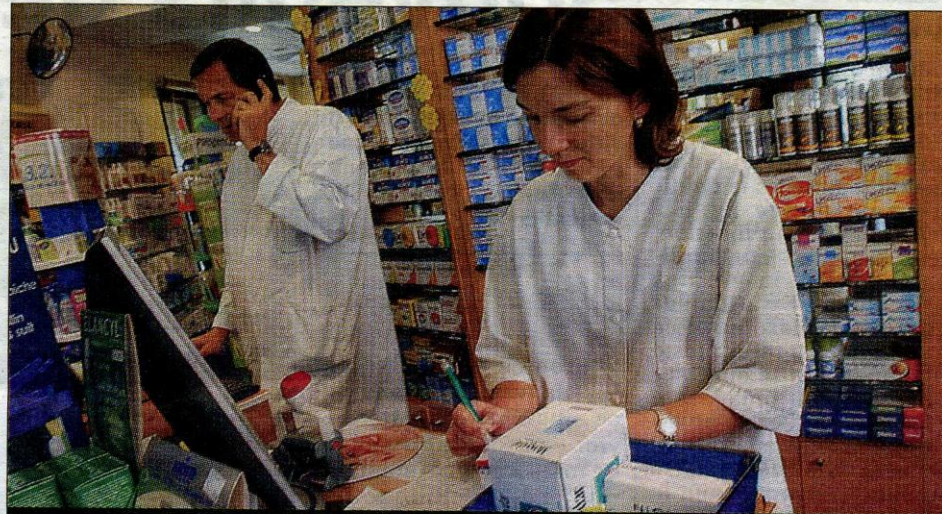
## Pour en finir avec les « épiciers de luxe »

Avec la loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST), les pharmaciens se sont vus assigner de nouvelles missions dont le dépistage, la prévention et l'accompagnement de malades chroniques. Ainsi, le rôle du pharmacien se rapproche de celui du médecin.

Le colloque, qui s'est déroulé samedi à la faculté de pharmacie de Clermont-Ferrand, a restitué la profession dans cette perspective législative.

**59 % du millier de pharmaciens auvergnats prêts à vacciner**

Le thème se voulait optimiste : « Pharmaciens, acteurs de santé publique, ensemble construisons demain ! ». Plus d'une centaine de pharmaciens de la région ont assisté au fil de la journée à plusieurs tables rondes et interventions.



**TERRITOIRE.** En Auvergne, 54 % des pharmaciens sont installés en zones urbaine et périurbaine, les autres à la campagne. PHOTO D'ARCHIVES FRÉDÉRIC LHERPINIÈRE

Pour l'heure, appliquer les nouvelles missions du pharmacien définies par la loi n'est pas simple. « Des locaux adaptés sont nécessaires pour assurer une nouvelle organisation du travail », reconnaît Alain Morin, membre de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS).

En prenant à sa charge des services comme l'éducation thérapeutique des patients, le pharmacien

se rapproche plus encore du médecin et tient à en finir avec l'image « d'épicier de luxe » que certains lui accolent.

Dans une enquête réalisée en 2012 auprès de 183 pharmaciens auvergnats (sur un millier), Chantal Savanovitch, maître de conférences à Clermont, a hiérarchisé les nouvelles missions dans lesquelles ils étaient prêts à s'engager.

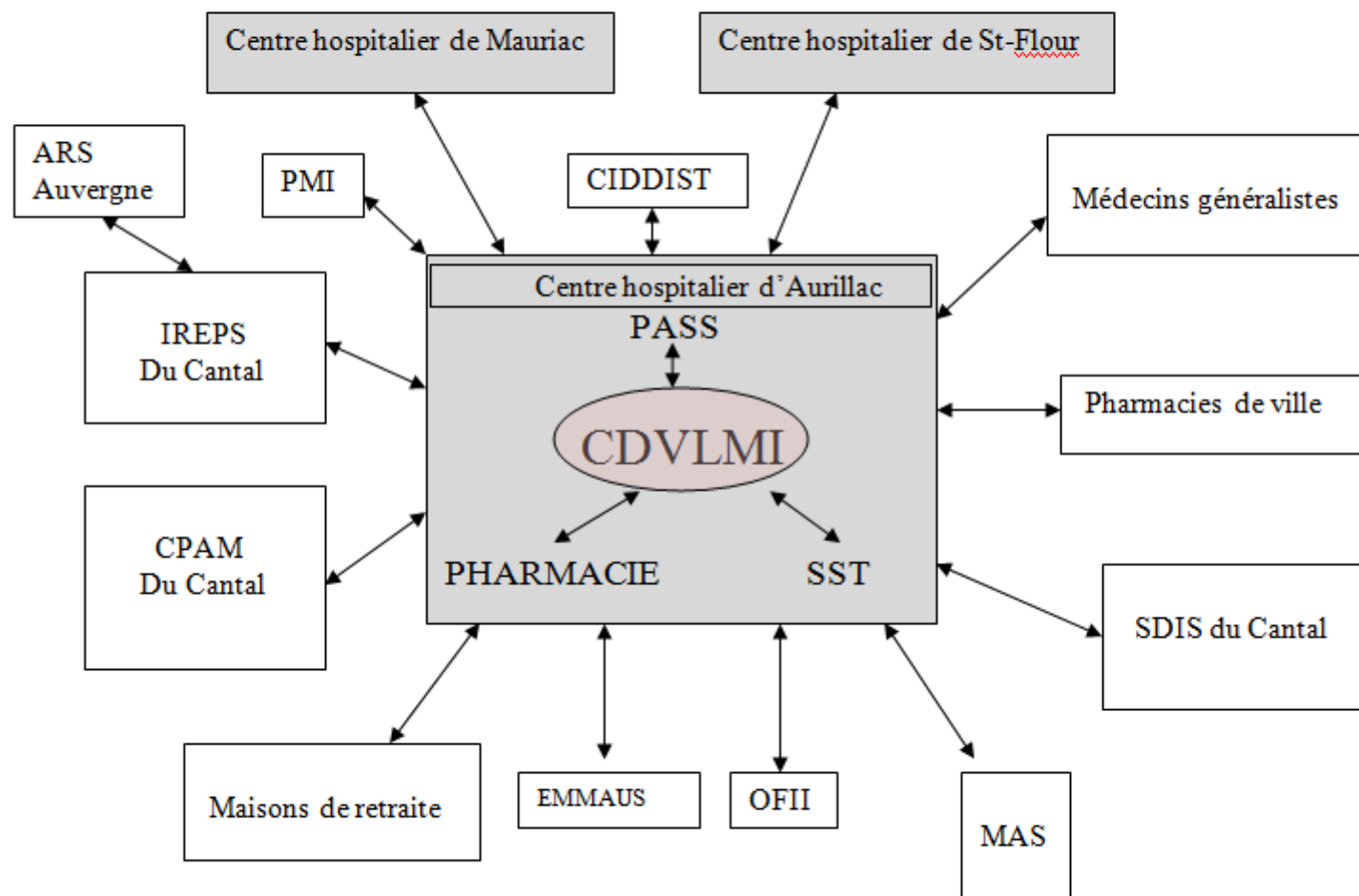
À 95 %, les pharmaciens auvergnats sont d'accord pour se raccorder au dossier pharmaceutique ; à 86 %, ils sont favorables à l'éducation thérapeutique ; à 97 %, ils sont tout aussi enclins à pratiquer le dépistage comme à organiser le suivi vaccinal. À 80 %, ils approuvent le contrôle des ordonnances. En revanche, seuls 59 % accepteraient de vacciner et 71 % de faire de l'e-prescription. ■

# RESEAU ENVISAGE

- Autres partenaires
  - SDIS du Cantal
  - MAS
  - OFFI
  - PASS
  - Maisons de retraite

# RESEAU ENVISAGE

- Partenaires institutionnels
  - CPAM du cantal
  - IREPS cantal





# DEPLOIEMENT DU RESEAU

- Contact avec tous les partenaires
- Réunion d'information par le Pr Koeck
- Formation continue par le CDVLM
- Les couts

# LES DIFFICULTES RENCONTREES

- Informatisation du CDVLM
- Age de la population
- Charge de travail liée au CVE
- Idées reçues sur la vaccination

# CONCLUSION

- Nouvelles recommandations du HCSP
- Rôle du CDVLM I pour la mise en place
- Délai envisageable : 2 à 3 ans
- Projet cantalien: réussir l'introduction du CVE en Auvergne